

Syndicat Général C.G.T. des Personnels de la Police Nationale du SGAMI Île de France

Paris le 19 mars 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Puisque nous sommes abandonnés, nous devons assumer nos responsabilités et prendre la situation en mains afin de nous protéger, protéger notre entourage comme le public.

La police ne peut pas s'arrêter de fonctionner, nous en sommes convaincus. Mais si nous continuons de travailler comme c'est le cas actuellement, alors que nous sommes sans Équipements de Protections Individuelles, nous courons droit à la catastrophe. Cette situation compromet l'exécution même des missions propres que nous devons assumer.

Donc la CGT-INTERIEUR Police, très attachée à la sauvegarde du service public, demande à tous les policiers en intervention, en contact avec le public ou en situation à risque face au virus mortel de se mettre à l'abri du péril.

Pour cela. nous devons faire cesser immédiatement le danger, solliciter par écrit le matériel nécessaire et attendre sa distribution sans quitter le service, en situation de repli. Inscrire sur le registre des dangers graves et imminents et le registre de santé et sécurité au travail le récit de la situation.

Un CHSCT sérieux et responsable doit être saisi afin d'apporter sans délai les réponses attendues.

Il semblerait que l'ensemble des organisations syndicales de la profession partagent enfin cette analyse, ce qui doit conduire à un mouvement d'ampleur, traduisant une détermination solide et l'amorce d'un rapport de force propice à conduire nos dirigeants à prendre leurs responsabilités face aux citoyens.